



Olivier Cottagnoud, président de Vétroz, Ulrich Hurni, directeur par intérim de La Poste et Christophe Darbellay, conseiller d'Etat chargé de l'économie, lors de la cérémonie de la pose de la première pierre du futur centre de colis régional de Vétroz. Le bâtiment se situera dans la zone industrielle du Botza à Vétroz. PHOTO-GENIC.CH OLIVIER MAIRE

# Vétroz triera les colis des Suisses dès 2020

**DISTRIBUTION** La Poste a choisi la zone industrielle du Botza pour l'un de ses trois nouveaux centres régionaux de tri des colis. Le bâtiment occupera 25 000 m<sup>2</sup>, coûtera 50 millions de francs et emploiera 150 collaborateurs.

PAR ROMAIN.CARRUPT@LENOUVELLISTE.CH

La Poste a forcément choisi des pelles et des casques jaunes pour ce premier coup de pioche symbolique. Lundi à Vétroz, le géant jaune a officiellement lancé la construction de l'un de ses trois futurs centres régionaux de tri des colis. Les employés des actuels sites de Brigue, Sierre, Sion et Bex y seront regroupés. Sur le chantier de la zone industrielle du Botza, les ouvriers s'activent depuis deux semaines déjà. Par ailleurs, les travaux d'un bâtiment similaire ont récemment été entrepris au Tessin et le seront prochainement aux Grisons. Toutes ces installations devraient être opérationnelles en 2020.

Ces nouveaux sites, qui pourraient être suivis par des petits frères, visent à désengorger les trois principales centrales du pays, dont celle de Daillens (VD) pour la Suisse romande. «En traitant les colis dans différentes régions, on réduira le temps de transport des marchandises», promet Ulrich Hurni. De passage en Valais, le directeur par intérim de La Poste

n'a pas manqué de souligner que son entreprise «n'investit pas seulement dans les grandes villes, mais également dans les régions périphériques».

## Pour faire face aux commandes internet

Le boom du commerce en ligne est à l'origine de cette stratégie de décentralisation. Si l'envoi de courrier connaît un recul permanent, la distribution de colis ne cesse d'augmenter et La Poste doit se montrer concurrentielle sur ce marché libéralisé où la demande explose. En 2017, l'entreprise a pris en charge près de 130 millions de paquets, soit 6,2% de plus que l'année précédente. Chaque Suisse commande 16 objets par an via la Toile.

Au sud de Vétroz, les méga infrastructures de 10 000 m<sup>2</sup> prendront place sur une surface de 25 000 m<sup>2</sup>, qui reste propriété de la bourgeoisie de Sion. Les partenaires ne communiquent pas le prix du droit de superficie négocié pour soixante ans, «mais on a fait un effort pour que ce service

public puisse se développer», confie le président de la bourgeoisie, Antoine de Lavallaz. La construction du bâtiment de 12 m de haut, qui accueillera 79 portes de quais et qui pourra traiter 8000 colis par heure, est, elle, devisée à 50 millions de francs. L'entreprise générale de Sion, Roux Courtage Immobilier SA, coordonnera ces travaux. «J'espère qu'ils seront confiés à des PME valaisannes», a formulé le conseiller d'Etat chargé de l'économie, Christophe Darbellay.

## Transport routier plutôt que ferroviaire

Vétroz a été choisi pour son emplacement, idéalement situé au cœur du canton et à l'écart des habitations. La proximité avec l'autoroute a également joué un rôle important dans la décision de La Poste. Car même si les nouvelles installations sont attenantes à une ligne de chemin de fer, le transport des colis sera bel et bien routier. «Le réseau ferroviaire saturé n'est actuellement pas en mesure de répondre à nos besoins», justifie Ulrich Hurni. Egalement pré-



En traitant les colis dans différentes régions, on réduira le temps de transport des marchandises."

ULRICH HURNI  
DIRECTEUR PAR INTÉRIM DE LA POSTE

sent à la cérémonie officielle, le président de Vétroz, Olivier Cottagnoud, n'a pas manqué d'exprimer ses regrets à ce sujet: «Aujourd'hui déjà, les infrastructures routières sont sous-dimensionnées. Des bouchons se forment tous les soirs à l'entrée autoroutière de Conthey. La Confédération doit se donner les moyens de déplacer le trafic de la route au rail, en créant s'il le faut de nouvelles lignes.»

**Pas de statut fiscal spécial**  
L'arrivée de La Poste, qui sera le plus grand employeur de la commune, n'engendrera heu-

## Les piques de Darbellay et de Cottagnoud

Pour la pose de la première pierre de son nouveau centre de tri, La Poste a donné la parole au président de Vétroz, Olivier Cottagnoud, et au conseiller d'Etat, Christophe Darbellay. Si les deux politiciens se sont réjouis de l'investissement de 50 millions de francs pour le Valais, ils n'ont pas manqué d'adresser quelques piques aux dirigeants du géant jaune.

«Je suis conscient de souffler le chaud et le froid avec La Poste en saluant ce projet, après m'être battu avec force pour le maintien d'offices que vous souhaitez fermer», a lancé d'emblée Christophe Darbellay, avant de rappeler malicieusement le fait qu'aucun emploi ne sera créé à Vétroz.

Olivier Cottagnoud a enchaîné, en saluant ses «ex-collègues postiers.» «Après trente-six ans de service, je serais bien resté, mais La Poste en a décidé autrement.» L'ancien chef du bureau vétrozain et syndicaliste très critique fait référence au refus de La Poste de lui accorder un temps partiel, à la suite de son élection à la présidence de la commune en 2016. «M. le directeur, je profite de votre présence pour vous offrir mon livre sur ma vision de La Poste. Il est préfacé par Jean-Noël Rey, que je considère, certes avant de vous connaître, comme le meilleur dirigeant de cette entreprise. Bonne lecture!»

reusement pas que des nuisances de trafic. La commune espère que quelques-uns des 150 employés s'y établiront. «Vétroz dispose de 200 appartements vides», lâche Olivier Cottagnoud. Des collaborateurs des sites délaissés de Brigue et Bex pourraient particulièrement s'y intéresser. Logiquement, des retombées indirectes profiteront aussi aux

commerces de la région, particulièrement aux restaurants. Des rentrées fiscales supplémentaires – que le Conseil communal n'a pas encore chiffrées – pourraient aussi garnir les caisses vétrozaines. Car, assure Christophe Darbellay, aucun statut fiscal spécial n'a été accordé à l'ancienne régie fédérale en échange de son implantation en terres valaisannes.